



Demande d'être accepté comme UTILISATEUR AGRÉÉ

(**éditeur/distributeur, référencement des titres uniquement soit un service GRATUIT moins de 1000 titres**)
à compléter par la (ou les) personne(s) habilité(e)s à engager la société et à renvoyer à info@banquedulivre.com

Informations sur l'entreprise si le demandeur est une société

Activité : Editeur Distributeur

Forme juridique (*biffer les mentions inutiles*) : ASBL / SRL / SA / Personne physique (cf cadre inférieur pour précisions)
Autre à préciser : _____

Raison sociale 1 (soit l'enseigne) : _____

Raison sociale 2 (ou légale) : _____

Représentée par : _____ Fonction : _____

Adresse du siège social : _____

Code Postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Siège d'exploitation (si différente) : _____

Téléphone : _____ FAX : _____

E-mail : _____ Site web : _____

N° de TVA intracommunautaire : _____

Quelques précisions si le demandeur est une personne physique :

Civilité : Mme Mlle M (*biffer les mentions inutiles*)

Prénom : _____ Nom : _____

L'adresse du domicile : _____

Le lieu et la date de naissance : _____ le ____ / ____ / ____

Segment ISBN : _____ Numéro de dépôt légal : _____

Ces deux champs sont OBLIGATOIRES pour être accepté en tant qu'éditeur par le Conseil d'administration de la BDL

Désire être accepté comme utilisateur agréé (référencement de titres uniquement sans possibilité de recevoir des commandes [tarif sur demande]) et **accepte** la charte BDL.

Pour permettre l'examen de la demande, le demandeur doit joindre (**à cocher pour action**) :

- un extrait de son catalogue ou un lien vers le site Internet
- copie des statuts.
- et assure disposer de capacité à gérer un stock et émettre des factures avec une remise commerciale aux libraires (grille tarifaire claire).

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ Signature _____



La charte de Banque du Livre

Le Réseau interprofessionnel BDL est un outil essentiel de la chaîne du Livre en Belgique francophone. Il témoigne directement de la volonté de modernisation et de compétitivité de la profession.

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **tous les abonnés s'engagent**

- à mettre en œuvre les meilleures conditions d'intégration de Banque du Livre au sein de leur *organisation* ;
- à *promouvoir* le recours à l'utilisation de Banque du Livre par tous les moyens commerciaux et à tout mettre en œuvre pour faciliter son utilisation (par exemple, bons de commande, fiches de stock, catalogues codes-barrés) ;
- à soutenir Banque du Livre dans tous ses *développements* techniques et commerciaux afin d'en généraliser l'usage comme outil interprofessionnel ;
- à respecter la chaîne du livre et les spécificités des métiers qu'elle comporte .

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **les libraires s'engagent**

- à respecter les standards de transmission de Banque du livre définis par le comité EDI France et disponible sur simple demande ;
- à actualiser en permanence leurs propres bases de données commerciales pour une meilleure compatibilité EDI ;
- à signaler les anomalies constatées dans la base de données.

Par leur adhésion à l'outil interprofessionnel, **les éditeurs distributeurs s'engagent**

- à traiter les commandes Banque du Livre dans les délais les plus courts ;
- à ne pas éditer ou distribuer des publications qui s'inscriraient en faux par rapport à la loi démocratique et le respect de la dignité humaine ;
- à *actualiser en permanence* tous les champs de la base de données commerciales résidente sur le serveur Banque du Livre (mise à jour entre autres des nouveautés, des prix, de la disponibilité des articles), notamment eu égard aux anomalies signalées.

Fait le ____/____/____

Signature pour accord _____